NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/336
9 septembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
Point 106 de l'ordre du jour provisoire*
CONTRÔLE INTERNATIONAL DES DROGUES

Préparation de la session extraordinaire que l'Assemblée générale consacrera en 1998 à la question des stupéfiants

Note du Secrétaire général

1. Le rapport de la Commission des stupéfiants agissant en tant qu'organe préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicite de stupéfiants et de substances psychotropes et les activités connexes sur les travaux de sa première session (E/1997/48) est à la disposition de l'Assemblée générale, pour information.

2. Les deux projets de décision contenus dans le chapitre I du rapport ont été adoptés par le Conseil économique et social à sa session de fond de 1997 et constituent les décisions 1997/238 et 1997/239 du Conseil. On trouvera dans le rapport du Conseil à l'Assemblée générale (A/52/3) les textes de ces décisions et des renseignements complets sur l'examen du rapport par le Conseil.

---

* A/52/150 et Corr.1.

97-23977 (F) 180997 180997